

L'entreprise dont je suis actionnaire et président, envisage de réunir une partie voir la totalité de ces installations sur un seul site à la sortie du village de SCHAFFHOUSE/ZORN.

Nous exploitons déjà actuellement des parcelles qui se situent à cet endroit (section 43918 parcelles 70 à 75) pour notre activité recyclage.

Nous avons demandé il y a très longtemps de nous laisser la possibilité de construire sur ces parcelles au travers leur classement en zone UX. Ceci afin d'y construire des bâtiments de stockage d'engins, sanitaires et autre.

Par la présente je souhaiterais vous demander d'intégrer également la parcelle section 43918 n° 76. Celle-ci appartient actuellement à la fondation St Guillaume.

Je me suis mis en rapport avec cette fondation qui semble accepter de nous vendre cette parcelle (cf courrier joint ANNEXE 1).

L'acquisition de cette parcelle me semble primordiale pour l'évolution et l'accessibilité directe vers la route départementale ⇒ sécurité, possibilité future d'y installer d'autres bâtiments (bureaux, ateliers) sans parler du fait que nous pourrions de ce fait sortir les installations qui "encombrent" (trafic poids lourds, nuisances...) le centre village.

Je vous demanderais donc d'intégrer la-dite parcelle n° 76 dans la même zone UX que le reste des parcelles que nous exploitons déjà.

26/09/19

lettre n° 2

n° 2

Fondation Saint Guillaume
Chapitre de Saint Thomas
S/C Monsieur Sébastien LIENHARDT
1, Quai Saint Thomas
BP 80022
67081 STRASBOURG CEDEX

Schaffhouse sur Zorn, le 30 Août 2019

Lettre recommandée + AR

Objet : Offre d'achat parcelle section 43918 n°76 – Commune de Hochfelden

Monsieur,

Conformément à nos derniers échanges concernant l'acquisition par mes soins de la parcelle section 43918 n°76 située sur la commune de Hochfelden, j'ai l'honneur par la présente de vous formuler officiellement mon offre d'achat de la parcelle susvisée au prix de **35580 Euros** pour une surface de 35 ares et 58 ca.

Vous trouverez à cet effet jointe à la présente concernant la parcelle susvisée le plan cadastral et l'extrait du Livre Foncier correspondant.

Cette offre vous est formulée à mon nom propre à ce stade de l'avancée de notre projet, une SCI porteuse du projet global sera créée à cet effet lorsque l'ensemble des parcelles concernées seront réunies.

Je vous rappelle que l'entreprise dont je suis actionnaire et Président, envisage de réunir l'ensemble de ses installations sur un seul site qui se situe à la sortie du village de Schaffhouse sur Zorn direction HOCHFELDEN.

Votre parcelle section 43918 n°76, voisine de nos installations actuelles, nous intéresse fortement car elle nous permettrait :

- D'avoir un accès direct sur la route RD25
- De pouvoir agrandir les surfaces d'exploitation afin d'y installer nos locaux administratifs
- De rationaliser nos déplacements et de réduire notre empreinte écologique
- De supprimer les nuisances pour les villageois de Schaffhouse/Zorn
- De supprimer les risques liés aux passages continuels de nos véhicules poids lourds (et légers) au sein de ce même village

Nous étudions par ailleurs et en parallèle la mise en sécurité de l'accès du site avec les pouvoirs publics (comcom et commune de HOCHFELDEN) afin que les usagers de la RD25 et nos poids-lourds soient protégés à l'avenir.

J'espère que notre offre saura retenir votre attention et que notre projet pourra de ce fait se réaliser.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour toute précision complémentaire et reste dans l'attente d'un retour favorable à la présente offre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

PJ:

Plan cadastral

Extrait du Livre Foncier de la parcelle section 43918 n°76